

## 07.08.15 CHAMPIONNAT CANADIEN DE PLANCHE À VOILE (MISE À JOUR)



Écrit par Yvon Lefebvre  
30-07-2007

Courriel adressé à M. Guy Bélanger, directeur Service des Loisirs et vie communautaire à la Ville de Québec, lundi le 30 juillet 07

Bonjour M. Bélanger,

Nous avons une demande de Windsurfing Canada pour l'organisation, sur le site de la Baie de Beauport, d'un championnat canadien de planche à voile pour l'été prochain. Évidemment, les Fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec constitue un attrait touristique pour la clientèle visée.

Un événement de cette envergure nécessite une certaine planification et comme la Ville de Québec assumera le rôle de gestionnaire du site concerné, pourriez-vous nous informer sur l'état d'avancement des travaux en cours par rapport à l'échéancier prévu et nous confirmer, si possible, la disponibilité du site et des infrastructures requises à la tenue de cet événement.

Pourriez-vous aussi nous informer sur le mécanisme de gestion du site prévu pour la prochaine saison et nous identifier, si possible, un répondant avec lequel nous pourrions faire avancer ce dossier.

Meilleures salutations

*Yvon Lefebvre*  
*Conseiller spécial*  
*AKVQ*  
*418 834-2580*  
*CC :*

*Mme Suzanne Marquis, directrice générale adjointe, Ville de Québec*  
*M. Georges Amyot, architecte coordonnateur, responsable du projet Baie de Beauport*  
*Mme Sylvie Boucher, député fédéral, Beauport-Limoilou*  
*M. Louis Pageau, ingénieur Ville de Québec, liaison entre la Ville et le Port pour le projet*  
*M. John Darling, chairman Windsurfing Canada*  
*M. Jean-Robert Wilhelmy, président AKVQ*

Réponse de M. Guy Bélanger  
Par Mme Louise Lacasse  
Le 15 août 2007

Bonjour,

En suivi à mon courriel du 7 août dernier et à votre conversation téléphonique avec M. Steve Briand de notre Service, voici les informations additionnelles et disponibles jusqu'à maintenant :

1. Il est prévu de rendre accessible au public le site réaménagé de la baie de Beauport, pour le printemps 2008, ou au plus tard, à l'été 2008. Toutefois, vous comprendrez qu'il s'agit là d'une prévision et non d'une garantie. Le tout devrait être rendu public par les autorités respectives lorsque le site sera prêt pour le grand public.
2. Pour les mécanismes de gestion, nous sommes encore à l'étape des analyses et des évaluations. Nous préparons actuellement un mémoire sur cette question pour la direction générale et le conseil municipal. Lorsque ces décisions seront prises, nous pourrions alors revenir auprès des organismes pour coordonner l'implantation des nouvelles modalités de service sur le site.
3. La planification et l'organisation de votre événement demeurent la responsabilité de M. Jean-Louis Duchesne du Bureau du développement touristique et des grands événements. Dans ses démarches, M. Duchesne vérifiera la disponibilité du site de la baie de Beauport.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au développement du site de la baie de Beauport et vous prie de recevoir mes salutations.

Pour : Guy Bélanger, directeur  
Louise Lacasse  
Adjointe administrative

Dernière mise à jour : ( 16-08-2007 )

**Fermer la fenêtre**